

Règlement relatif à l'amélioration de l'offre en logements abordables, sociaux ou familiaux

La Ville de Magog signe une première entente avec Les Berges Hatley

Magog, le 19 décembre 2023 – Hier soir, en séance publique, la Ville de Magog a franchi une étape importante en matière d'accès au logement en approuvant une entente avec le promoteur du projet de construction résidentielle Les Berges Hatley, en vertu du Règlement sur le logement abordable. Il s'agit d'une première de ce genre pour la municipalité. L'entente oblige le promoteur de fournir 14 logements abordables, sur un total de 90 logements, pour une durée minimale de 5 ans.

La mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, explique que le projet Les Berges Hatley contribue de façon importante à l'atteinte des objectifs et des cibles de la nouvelle Politique d'habitation adoptée cet automne. « Il s'agit du premier projet de développement assujéti à notre nouveau règlement qui prévoit la construction de logements abordables dans le cadre d'un projet immobilier de logements locatifs. Rappelons que d'ici 2030, la Ville de Magog s'est fixé un objectif ambitieux de passer de 125 à 220 nouveaux logements par année et qu'au moins 20 % de ceux-ci soient consacrés aux logements abordables, sociaux ou familiaux. L'entente avec le promoteur Les Berges Hatley prévoit la construction de 14 logements abordables, dont 5 logements comprenant au moins 1 chambre (3 ½), 5 logements comprenant au moins 2 chambres (4 ½) et 4 logements comprenant au moins 3 chambres (5 ½). Ce faisant, le projet contribue concrètement à réduire la crise du logement à Magog. »

M^{me} Pelletier ajoute que « Le futur développement Les Berges Hatley est un bel exemple de densification résidentielle sur un terrain situé à proximité des services et dans un emplacement stratégique en bordure de la rivière Magog. De plus, ce projet permet à la Ville de devenir propriétaire d'un terrain d'une superficie de 8 584,3 m² le long de la rivière Magog. Ce terrain, occupé par la piste cyclable, sera cédé à la municipalité à des fins de parcs, ce qui assurera la pérennité de cette infrastructure. Par ailleurs, aucun ajout de rue publique n'est prévu dans le cadre du projet. Puisqu'il s'agit d'un projet d'ensemble et que les infrastructures seront privées, seule la conduite d'aqueduc sera cédée à la Ville. »



À propos du projet Les Berges Hatley

Le projet Les Berges Hatley comprend la construction de 15 immeubles d'habitation de 6 logements totalisant 90 unités locatives intermédiaires. Il sera réalisé dans le secteur compris entre la rue de Hatley et la rivière Magog, à environ 1,5 km des services et du centre-ville. Il s'agit d'un projet d'ensemble sur une propriété privée qui sera construit avec une allée de circulation. Un bassin de rétention y sera aménagé de façon naturelle. Au total, 74 % des milieux humides du terrain seront préservés, soit l'équivalent de 6870,6 m². Les bâtiments seront concentrés dans un espace restreint afin de favoriser la préservation des espaces boisés. Le début des travaux est prévu à l'hiver 2024.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

